

Image not found or type unknown



Question sur l'héritage des dettes quand ont se marie

Par **assneuss**, le **31/05/2013** à **19:56**

Bonjour, je dois me marier le 29/06/2013, ma question est la suivante: je voulais savoir si ma future femme héritera de mes dettes, (trésors publics, crédit consommation, fiché au FICP...), sachant que j'ai contracté ces dettes avant le mariage, et quels sont mes recours pour qu'elle n'hérite pas de mes dettes, merci...